



75e Assemblée générale du 20 mars 2024, point 4.1 de l'ordre du jour

Programme annuel de la fédération des Ecoles Catholiques de Suisse 2024

Politique associative et réseau

- Charte des Ecoles Catholiques de Suisse : Mise en œuvre et évaluation dans les écoles sous leur propre responsabilité.
- Collaboration en matière de politique de formation dans le cadre de la fédération « Education Privée Suisse EPS » (membres : Fédération Suisse des Ecoles Privées, communauté de travail des Ecoles Rudolf Steiner en Suisse, Ecoles Catholiques de Suisse, Association Montessori Suisse, Verband Zürcher Privatschulen VZP, Initiative für Christliche Bildung ICB, ASIPEs) : EPS défend les intérêts de l'enseignement privé dans le public, face à la politique, à l'économie et à l'administration sous forme de prises de position, d'interventions politiques, d'information et de sensibilisation des responsables de décisions. EPS contribue à maintenir et à protéger la bonne réputation de la Suisse et de ses écoles privées en tant que lieu de formation. (www.privatebildungschweiz.ch).
- Entretien des contacts réguliers
avec Mgr Urban Federer OSB, Père-Abbé d'Einsiedeln, membre responsable pour le dicastère formation au sein de la Conférence des évêques suisses (www.eveques.ch) ;
avec le Comité Européen pour l'Enseignement Catholique CEEC (www.ceec.be) ;
avec l'Office International de l'Enseignement Catholique OIEC (www.oiecinternational.net) ;
avec la fédération Katholischer Internate und Tagesinternate V.K.I.T. (www.katholische-internate.de) ;
avec l'Organisation Internationale pour le Droit à l'Education et la Liberté d'Enseignement OIDEL (www.oidel.org).

Services et relations publiques

- Encouragement du contact avec des membres et de la collaboration entre les écoles membres.
- Entretien du site internet, mise à jour des portraits des écoles, publication des informations d'actualité et des informations sur manifestations.
- Documentation aux centres d'orientation avec l'offre des Ecoles Catholiques de Suisse.
- Service-conseil et documentation aux personnes intéressées.
- Facturation des taxes de droit d'auteur pour les membres à part entière, prise en charge des frais par la RKZ.
- Remise du certificat « Fin de scolarité », Suisse romande (juin 2024).
- Informations et documentations d'intérêt général pour écoles membres (p.ex. documentation concernant la déclaration fiscale actuelle pour parents et étudiants, thème sur la protection des données, etc.)

Evénements et formation continue

- Assemblée générale le mercredi, 20 mars 2024, à Zurich (Centrum 66), avec exposé de Mgr Dr. Urban Federer OSB, abbé d'Einsiedeln.
- Journées d'étude : vendredi et samedi, les 18 et 19 octobre 2024, à l'Institut Philanthropos, Freiburg.
- Sessions et assemblées des groupes régionaux et spécialisés (Suisse centrale, Suisse orientale, groupe spécialisé « certificat/fin de scolarité » Suisse romande, ASPIC) ; Conférence des directeurs des gymnases de Suisse ; Conférence des préfets de la Suisse alémanique (directeurs d'internat), aumônerie d'école.